



Conseil municipal

**A TOUS LES CONSEILLERS
MUNICIPAUX DE CHOULEX**

Choulex, le 29 avril 2022

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous informons que la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le

lundi 09 mai 2022 à 19 heures 00

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2022.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Communications du Maire et des Adjointes.
4. Rapport des commissions.
5. Projets de délibérations, de motions et de résolutions :
 - a) Approbation des comptes de l'exercice financier 2021 (projet de délibération N°251/22).
 - b) Approbation des comptes de la Fondation immobilière de la commune de Choulex pour l'exercice 2021 (projet de délibération N°252/22).
 - c) Approbation des comptes du groupement intercommunal des sapeurs-pompiers compagnie 302 pour l'exercice 2021 (projet de délibération N°253/22).
 - d) Approbation de l'achat des parcelles n°1092, 1093 et 2192, feuille cadastrale 7, commune de Choulex, propriété de M. Daniel Luder, Viviane Lanier Hugues et Florian Lanier (projet de délibération N°254/22).
 - e) Approbation d'un crédit d'investissement de 145'000.- francs pour la réfection de la route de Choulex entre la route des Carres et la Maison forte (projet de délibération N°255/22).
 - f) Prise de position concernant la décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises du 6 avril 2022 relative à l'octroi, par le fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de fonctionnement de 6'200'000.- francs au titre de la participation des communes au financement de l'accueil des personnes sans abri en 2022 (projet de résolution N°24/22).
6. Election du bureau du Conseil municipal pour 2022-2023 (président/e, vice-président/e, membre et secrétaire).
7. Nomination de 3 jurés pour le concours de l'entrée ouest (2 titulaires, 1 suppléant).
8. Propositions du Maire et des Adjointes.
9. Propositions individuelles et questions.

Dans l'attente de vous revoir, nous vous prions de croire, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, à l'expression de nos sentiments distingués.

Quentin MEYLAN
Président du Conseil municipal